



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

AVIS PUBLIC

N/Réf. : G1 303 013

AVIS DE CONSULTATION

Politique sur les placements et investissements

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan entreprend une consultation afin de recueillir les commentaires des membres de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh concernant l'adoption d'une nouvelle *Politique sur les placements et investissements*. La période de consultation se déroule jusqu'au **29 mars 2019 à 12 h**.

Ce projet de politique s'inscrit dans le cadre des éléments de mise en œuvre de la Loi sur l'administration financière de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

Un des faits saillants de cette *Politique sur les placements et investissements* est la mise en place d'un processus de consultation de la population lors de demandes d'investissement nécessitant une mise de fonds de deux millions de dollars et plus. Le processus prévu lors d'une telle situation consiste en l'ouverture d'un registre que les Pekuakamiulnuatsh peuvent signer pour demander la tenue d'un référendum. Un total de 500 signatures serait requis pour forcer la tenue d'un référendum.

Parmi les autres éléments importants, notons l'instauration de plafonds et de certaines modifications à la répartition des divers fonds constituant les Fonds autonomes de la Première Nation. Notons aussi la création d'un nouveau fonds constitué de revenus autonomes libres une fois que les plafonds de l'ensemble des fonds sont atteints. Les règles déjà existantes depuis plusieurs années concernant la gestion des Fonds autonomes sont largement intégrées à la nouvelle politique.

Des modalités applicables aux placements de la Première Nation sont également proposées, notamment une garantie totale du capital investi. Les placements dans une entreprise exploitant les enfants ou dans une société ou entreprise d'exploration et de production de pétrole seront prohibés.

Rappelons que la Loi sur l'administration financière a amené la mise en place du Comité des finances et d'audit formé en partie de représentants de la communauté et dont l'un des mandats est d'assister Katakuhimatsheta (Conseil des élus) dans son processus décisionnel à l'égard de l'administration financière. Il doit, entre autres, examiner et recommander les plans et priorités quant aux actifs de la Première Nation ainsi que les projets d'investissement.

Le projet de *Politique sur les placements et investissements* est disponible sur le site Web www.mashteuiatsh.ca ainsi qu'à la réception de l'édifice principal de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, 1671, rue Ouiatchouan, et à la bibliothèque communautaire, 77, rue Uapakalu, à Mashteuiatsh.

Une rencontre publique d'information et d'échange sur ce sujet aura lieu le **mercredi 20 mars 2019 à 19 h**, au Pavillon des arts et des traditions du site Uashassihitsh, 1514, rue Ouiatchouan, à Mashteuiatsh.

De plus, les Pekuakamiulnuatsh qui souhaitent soumettre des commentaires directement aux élus responsables du dossier pourront le faire dans le cadre d'une séance spéciale de consultation qui se tiendra le **mercredi 27 mars entre 12 h et 17 h**, à la salle de réunion du Bureau politique, 1671, rue Ouiatchouan, à Mashteuiatsh. Pour vous inscrire à cette séance ou pour envoyer des commentaires concernant le projet de politique, vous devez contacter l'adjointe à la coordination du Bureau politique au 418 275-5386, poste 1223 ou par courriel [bp@mashteuiatsh.ca].

Tous les Pekuakamiulnuatsh sont invités à participer à la consultation. Les commentaires recueillis pourront servir à bonifier le projet de politique en vue de son adoption par Katakuhimatsheta (Conseil des élus) prévue en avril 2019.

AFFICHÉ LE 11 MARS 2019